

Bureau Veritas Exploitation SAS

MARSEILLE
4 place Sadi Carnot
13002 MARSEILLE France
Téléphone : 04 96 17 13 50
Mail : cedric.lledo@fr.bureauveritas.com

A l'attention de UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS

UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS
1 BOULEVARD ARCHIMEDE
CHAMPS SUR MARNE
77444 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

DE GAZ COMBUSTIBLES DE LA CHAUFFERIE



Intervention du 14/03/2018

Coordonnées du site :
Nom du site : COMMISSARIAT DE POLICE
MARSEILLE 8EME
Latitude : 5.3893
Longitude : 43.2504



Lieu d'intervention : COMMISSARIAT
69 avenue d'Haifa
13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE

Numéro d'affaire : 2805109
Référence du rapport : 2805109/28.3.1.R
Rédigé le : 14/03/2018
Par : Cedric LLEDO
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 0 fiches

Sommaire

PREAMBULE	2
-----------------	---

PREAMBULE

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport mentionne le classement de l'établissement, les caractéristiques techniques essentielles, la déclaration des modifications apportées aux installations, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas.

Les inspections ont été menées dans les parties rendues visibles et accessibles.

Ce rapport ne comprend pas la vérification de la conformité des installations."

RAPPELS SUR LES OBLIGATIONS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, le client est responsable des suites à donner au présent rapport.

Le client doit consigner la vérification ayant fait l'objet du présent rapport dans le registre de sécurité de l'établissement.

PERSONNE(S) RENCONTREE(S)

Notre interlocuteur a été accueilli par : NON ACCUEILLI.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | COMMISSARIAT DE POLICE MARSEILLE 8EME

ASPECT DOCUMENTAIRE

N° interne : 01

Avis Général Non vérifié pour des raisons d'exploitation. Les parties d'installations ou points de contrôle concernés sont rappelés dans le tableau des « points non vérifiés »

[SITE FERME](#)

Point vérifié

Actions à entreprendre

Registre de sécurité

4- Registre de sécurité

Maintenir à jour le registre de sécurité. (Non vérifié en 2018.)

Date de 1^{ère} apparition :

22/02/2017

Code Obs. :

CL/240217/093028/0

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Carnet de maintenance/d'entretien

6- Carnet de
maintenance/d'entretien

Maintenir à jour le livret de maintenance à l'occasion de chaque intervention d'entretien ou de maintenance des installations et de ramonage. (Non vérifié en 2018.)

Date de 1^{ère} apparition :

22/02/2017

Code Obs. :

CL/240217/093110/0

GAZ COMBUSTIBLES

N° interne : 02

Localisation : COMMISSARIAT DU 8 EME / TOITURE /
CHAUFFERIE

Avis Général Non vérifié pour des raisons d'exploitation. Les parties d'installations ou points de contrôle concernés sont rappelés dans le tableau des « points non vérifiés »

[SITE FERME](#)

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié

Actions à entreprendre

2.1- Etat général **Remettre en état les portes du coffret de livraison, celles-ci restent bloquées à mi-ouverture.(Non vérifié en 2018.)**

Date de 1^{ère} apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

GD/110915/113319/0

5.1- Organes extérieurs de coupure de bâtiment **Identifier et apposer les consignes de sécurité au niveau de la vanne située au pied du bâtiment au niveau du garage.(Non vérifié en 2018.)**

Date de 1^{ère} apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

GD/110915/112350/2

5.1- Organes extérieurs de coupure de bâtiment **Revoir le fonctionnement de la vanne 1/4 de tour située en façade de la chaufferie.(Non vérifié en 2018.)**

Date de 1^{ère} apparition :

22/02/2017

Code Obs. :

CL/240217/092722/0

5.2- Canalisations **Reprendre le repérage de la canalisation extérieur par étiquetage ou peinture jaune référence A340.(Non vérifié en 2018.)**

Date de 1^{ère} apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

GD/110915/112350/3

5.2- Canalisations **Supprimer les câbles électrique qui cheminent le long de la canalisation de gaz côté garage. Les mettre à une distance minimum de 20 centimètres de la canalisation.(Non vérifié en 2018.)**

Date de 1^{ère} apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

GD/110915/112350/4

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié

Actions à entreprendre

5.3- Autres accessoires

Remplacer le barillet du coffret de protection de la vanne de coupure située à côté du garage.(Non vérifié en 2018.)

Date de 1^{ère} apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

GD/150915/065610/0

7.1- Organe de coupure
du local

S'assurer que la vanne soit bien une vanne NF gaz et non une vanne à eau.(Non vérifié en 2018.)

Date de 1^{ère} apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

GD/110915/112350/5

7.7- Autres accessoires

Remettre en état de fonctionnement le bloc autonome d'éclairage de sécurité.(Non vérifié en 2018.)

Date de 1^{ère} apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

GD/110915/113541/0

13.1- Etanchéité des
réseaux de distribution

Supprimer les fuites de gaz constatées au niveaux des brides de raccordement des compteurs.(Non vérifié en 2018.)

Date de 1^{ère} apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

GD/110915/113629/0